

# Bionettoyage, bonnes pratiques :

## Produits, rappels :

Type	Action	Utilisation
Détergent	Élimination des souillures visibles	Hall d'entrée, bureaux, salle de réunion, sols de façon périodique pour éviter l'encrassement
Détartrant	Action anticalcaire	Sanitaires, robinetteries, mousseurs, brise-jets
Désinfectant* (eau de javel)	Élimination momentanée des microorganismes	Application après déterSION et rinçage
Détergent/désinfectant* (D/d)	Nettoyage et désinfection en une seule étape	Sanitaires, robinetteries, mousseurs, brise-jets, mobiliers, sols
Microfibre à usage unique + eau	Équivalent D/d	Sols hors épidémie ou virus résistant

## Normes :

### Désinfectant :

Minimales : bactéricidie (NFT 72 152 ou EN 1040 et NFT 72 170 ou 171)  
Supplémentaires : fongicidie (NFT 72 202 ou EN 1275 ou NF EN 13 624), virucidie (NFT 72 180 ou NF EN 14 476), sporiciidie (NFT 72 230 ou 231 ou NF EN 14 347).

**Pour les lingettes pré-imprégnées : bactéricidie et lévuricidie (NF 16 615)**

### Détergent/désinfectant :

Minimales : bactéricidie (NF EN 13 727), lévuricidie (NF EN 13 624)  
Supplémentaires : fongicidie (NF EN 13 624, *Candida albicans* + *Aspergillus niger*), virucidie (NF EN 14 476)

## Méthode :

pour chaque local et pour tous éléments, il doit être établi une fréquence de bionettoyage et produits utilisés.

## \*Préparation quotidienne (en l'absence de centrale de dilution, diluteur) :

- Vérifier les dates de péremption.
- Respecter les dilutions.
- Verser le produit dans l'eau et non l'inverse.

- Dilution dans eau froide
- Étiqueter et dater les produits reconstitués (renouvellement, respect des préconisations fabricant).

*NB : si utilisation de diluteur, vérifier au moins deux fois par an le respect de la concentration du produit délivré (volume de Dd prélevé pour 1 litre de produit fini).*

## Équipement de protection individuelle (EPI) :

- Tablier à usage unique.
- Gants à usage unique lors de la manipulation de produit.

## Étapes :

1. Préparation du matériel et des produits.
2. Évacuation des déchets.
3. Entretien des surfaces.
4. Balayage humide des sols.
5. Lavage à plat des sols.
6. Traçabilité.
7. Entretien quotidien du matériel (chariot de bionettoyage et tous ses éléments : sceau, balais, falcons...)

- Du plus propre au plus sale et du haut vers le bas. (le circuit peut changer en fonction du degré de salissure des surfaces).

- Plier la lavette en 4 et utiliser les 8 faces, changer aussi souvent que nécessaire : ne pas retremper.
- Ne pas repasser sur une surface déjà traitée.

- sols = 1 bandeau par local.
- Respecter les temps de contact, mouiller suffisamment la surface, ne pas essuyer.